

POUR L'HISTOIRE :

Le congrès de Milan, qui s'est tenu du 6 au 11 septembre 1880, avait pour objectif de discuter et de décider de la meilleure méthode d'enseignement pour les personnes sourdes.

- À l'issue du congrès, une résolution a été adoptée, déclarant que la méthode orale (oralisme) était supérieure à la méthode gestuelle (langue des signes).
- Cette décision a conduit à l'interdiction de la langue des signes dans de nombreuses écoles pour sourds, notamment en Europe, dont la Belgique.
- L'interdiction de la langue des signes a eu des impacts négatifs sur la communauté sourde, limitant son accès à l'éducation et à la communication. Les enseignants sourds ont été licenciés et remplacés par des enseignants entendants formés à l'oralisme, et les élèves étaient souvent punis pour avoir utilisé la langue des signes.

Il a fallu des décennies pour que la langue des signes soit progressivement réintégrée dans l'éducation et reconnue comme une langue à part entière.

En Belgique francophone, la langue des signes est officiellement reconnue sous le nom de Langue des Signes de Belgique Francophone (LSFB). Cette reconnaissance est intervenue le 22 octobre 2003, par un décret de la Communauté française de Belgique, qui est devenue depuis la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Imaginez le bébé, l'enfant, les personnes qui n'ont pas la connaissance, ni la syntaxe de la langue parlée et à qui on impose l'oralisme.

Voici un exemple, sous forme d'acrostiche, de ce qui est vu sur les lèvres avec ses solutions.

Ludôtlisolmâporal

Enukley asublèéalùi

Côba lesâtîmâdèféioiné

Takidlèspi

Unilis notdôtekôsâtiô

Retod kùalafi

Efidlèpalâtâtu

Limèlesùdesanèfosiné

Adaklegava

Badilarète tebarètso

Itisi supdilpan a omente sâsâtâd

Apélio tôrelasiô afèlâtùaj

Lifpiètèsekè

Emad lènôidisié

***L**utte contre l'isolement moral.*

***E**duque l'œil à suppléer à l'ouïe.*

***C**ombat le sentiment d'infériorité.*

***T**aquine l'esprit.*

***U**tilise notre don de concentration.*

***R**edonne goût à la vie.*

***E**vite les malentendus.*

***L**ibère le sourd de sa nervosité.*

***A**ttaque le cafard.*

***B**annit la crainte de paraître sot.*

***I**nitie subtilement à comprendre sans entendre.*

***A**méliore notre relation avec l'entourage.*

***L**ivre bien des secrets.*

***E**pate les non initiés.*

Françoise Raach

Exercez-vous avec vos proches. Pour certains la lecture labiale est complémentaire à l'audition. Mais lorsque la surdité survient chez la personne oralisée, c'est un défi.